

COMMUNES DE SIONVILLER ET CRION (54)

| MISE EN PLACE D'UN ASSAINISSEMENT COMMUNAL

Intervenants	Responsables	Téléphone Courriel	P : Présent A : Absent E : Excusé
Maître de l'Ouvrage Commune de Sionviller Mairie de Sionviller 2, Place de l'Eglise 54 300 SIONVILLER	M. le Maire F.BELTRAME	03.83.72.07.73	P
	2 ^{ième} Adjoint J.L. GRAVEL	06.16.20.65.32 06.16.30.74.74	P
	Conseiller P.MARQUIS	06.79.04.93.46 mairie.sionviller54@orange.fr beltrame.franck@orange.fr	P
Maître de l'Ouvrage Commune de Crion Mairie de Crion 12, Grande Rue 54 300 CRION	M. le Maire J.M. HUMBERT	03.83.72.06.75	P
	1 ^{ier} Adjoint M.GERARDIN	06.24.96.48.87 06.36.57.32.03 mairie.crion@wanadoo.fr	P
Assistant au Maître de l'Ouvrage Conseil Départemental de Meurthe et Moselle 48, Esplanade Jacques Baudot C.O. 900 19 54 035 NANCY Cedex	Service Environnement Eau et Assainissement E.FRANCOIS	03.83.94.50.05 efrancois@departement54.fr	E
Maitre d'œuvre E.V.I. Agence Lorraine 57 Chemin de Failoux BP 31087 88 052 EPINAL CEDEX 9	Julien LAURENT	06.35.17.66.52	E
	Olivier CANAT	07.77.68.80.14 03.29.29.13.05 evi88@orange.fr	P

Financier AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE Route de Lessy – ROZELIEURES BP 300019 57 161 MOULINS-LES- METZ	Julien LALOE	03.87.34.47.71. julien.laloe@eau-rhin-meuse.fr	E
SDAA 54	Séverine LAVOUX	03.83.40.85.49 direction@sdaa54.org	A

Objet de la réunion : Réunion de présentation des études d'assainissement – Réunion publique

Les élus des deux communes (Crion et- Sionviller) ont introduit aux habitants présents (environ 50) le contexte de la réunion.

Le bureau d'études EVI a réalisé la présentation du projet d'assainissement qui sera réalisé sur les deux Communes suivant le déroulement ci-dessous :

- Présentation et explications du fonctionnement du système de traitement commun par filtres plantés de roseaux.
- Présentation et explications des différentes opérations de travaux pour réaliser la mise aux normes des réseaux d'assainissement :
 - Transfert des eaux usées sur la station de traitement,
 - Unicité des points de rejets au niveau de la Commune de Crion avec la création d'un poste de refoulement,
 - Création d'un nouveau réseau d'eaux usées dans la rue de l'Eglise à Crion pour remplacer l'ancien en très mauvais état,
 - Création d'un réseau de transfert des effluents depuis la Commune de Sionviller jusqu'au poste de refoulement de Crion pour le transport des eaux usées de la Commune de Sionviller,
- Présentation et explication sur les différents travaux pour que les habitations soient aux normes avec le nouveau procédé de traitement :
 - Déconnexion des systèmes de pré-traitement et de traitement autonome,
 - Raccordement des effluents au réseau existant sans avoir besoin de séparer les eaux usées des eaux pluviales,

Les élus des deux Communes ont ensuite présenté les coûts du projet et l'impact qu'aura celui-ci sur le prix de l'eau. Les élus ont également abordé la reprise de la compétence assainissement par la Communauté de Communes d'ici Janvier 2020.

Suites à ces présentations, il a laissé la parole aux habitants souhaitant poser des questions. Les questions de ceux-ci étaient majoritairement tournées sur la mise aux normes en domaine privé et surtout qui devait payer (commune/Riverain, Aides pour la déconnexion ou non).

Le bureau d'études EVI ainsi que les élus ont confirmé aux différentes personnes présentes que la mise aux normes en domaine privé est à la charge du particulier et qu'aucune aide n'est allouée pour ce type de d'opération. Mais que si les habitants des Communes le souhaitent, ils pourraient le moment venu se rapprocher de l'entreprise adjudicatrice des travaux afin de faire réaliser leur travaux (à la charge du particulier).

Le Maître d'œuvre
Olivier CANAT

E.V.I.

~~ESPACE DE VIE INGENIERIE~~

~~57 Chemin Falloway - BP 31087~~

~~88052 EPIVAL Cedex 9~~

~~Tél. 03 29 29 13 05~~

~~Email: ev88@orange.fr~~

~~SAS au capital de 300 000 €~~

Sans observations écrites dans un délai de 5 jours, le présent compte-rendu est supposé accepté par chacun.
Ce compte-rendu est établi et diffusé par E.V.I
Date de diffusion : 08/05/2017

